

Heures supplémentaires imposées

Par **apprentijuriste**, le **26/06/2006** à **22:40**

Un employeur peut il imposer des heures supplémentaires à son employé?

une des questions de mon oral de droit social... role: not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **08/07/2006** à **14:26**

alors qu'as-tu répondu?

pour moi l'employeur peut bien sur imposer des heures sup a ses salaries mais dans la limite de certaines regles

- le repos reglementaire
- le nombre maximal d'heures de travail par semaine
- l'abus de droit...

Par **un_etudiant**, le **09/07/2006** à **13:00**

bien sur que l'employeur peut imposer des heures supplémentaires à ses salariés ! Il a un contingent annuel d'heures supplémentaires par salarié, qu'il utilise comme bon lui semble. Si ce contingent n'est pas fixé (convention, accord de branche ou d'entreprise), il est de 220 heures par an et par salarié. S'il veut en faire au delà du contingent (lui ou le salarié), il faut l'accord de l'inspecteur du travail.

Ces heures supplémentaires donnent lieu à du temps de repos compensateur, à une majoration de salaire, etc...

comme l'a dit jeeecy, attention à certaines limites évidentes

Par **emilent**, le **27/07/2006** à **20:16**

oui et sa décision est "unilatérale" impossible de refuser....
émilent